

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLESIASTIQUE ET HISTORIQUE

Comprenant vingt-quatre pages et publiée le 15 de chaque mois
à Saint-Boniface, Manitoba

Abonnement: Canada, \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 frs.

VOL. XXVIII

SEPTEMBRE 1929

No 9

SOMMAIRE:—Oeuvres de messes et croisade de prières pour la conversion de la Chine, du Japon et des pays adjacents — La renaissance thomiste — Connaître le Pape — Deux cardinaux en avion — Noces d'argent de la Maison Saint-Joseph — Le Carmel des Trois-Rivières — Le français au collège de Saint-Boniface — La Ligue catholique féminine — Deux héroïnes — Ding! Dang! Dong! — R. I. P.

OEUVRES DE MESSES ET CROISADE DE PRIERES EN L'HONNEUR DE L'IMMACULEE VIERGE MARIE

pour la conversion de la Chine, du Japon et des pays
adjacents

Que fais-je pour les Missions?

Question étrange, que jamais peut-être je me suis posée; et cependant, c'est bien à moi qu'elle s'adresse, car tout catholique digne de ce nom doit être apôtre. En effet:

Si nous nous faisons un devoir d'aider de nos biens celui qui en est dépourvu, combien à plus forte raison avons-nous le devoir, nous catholiques du XXème siècle, riches de tout un passé de foi, de donner à ceux qui ne l'ont pas encore le trésor de la foi dont Dieu nous a gratifiés.

Jésus-Christ Notre-Seigneur, dont nous nous faisons un devoir de satisfaire les désirs, n'a-t-il pas dit: "J'ai d'autres brebis qui ne sont pas de ce bercail; il faut qu'elles aussi entrent dans mon bercail". — Qui donc les lui amènera, ces brebis, sinon nous, catholiques

Nous sommes fiers d'appartenir à l'Eglise catholique, apostolique et romaine; or, si nous savons ce dont nous sommes ainsi — à juste titre — fiers, n'aurons-nous pas à cœur d'étendre davantage le règne de Notre-Seigneur, par la catholicité toujours plus compréhensive de son Eglise?

Dès lors pour ces motifs, et pour bien d'autres, la question se pose plus nette: moi, catholique, que fais-je pour les Missions?

Si je ne puis quitter ma patrie, mes parents et amis, tout ce à quoi je tiens, pour consacrer toute ma vie à la cause du Christ, si même je ne puis donner largement de mes biens, il me reste

un moyen, souverainement efficace, et par lequel je m'acquitterai totalement de mon obligation: secourir les Missions, me faire apôtre par la prière; et cela je le puis.

Je le puis, quelles que soient mes occupations, ma condition sociale, moi qui ai le bonheur de communier tous les mois, toutes les semaines, peut-être même tous les jours.

Je le puis, moi, malade, moribond, cloué sur mon lit de souffrance!

Je le puis surtout moi, religieux, religieuse, qui vit dans un commerce si intime avec Dieu; moi surtout, son prêtre, son apôtre!

Or, remarquons-le, dans la question de l'apostolat, si les moyens humains sont certes de toute nécessité, une chose l'emporte cependant: la prière; car, comme dit l'apôtre: "Ce n'est ni celui qui sème, ni celui qui plante, qui fait pousser la semence, mais celui-là seul qui peut lui donner de croître: Dieu!"

Pourquoi prier pour l'Extrême-Orient?

Sans doute toutes les Missions ont droit à notre aide, et sont également dans le besoin, mais prier pour la conversion de l'Extrême-Orient est d'autant plus nécessaire que les 561 millions d'habitants qui peuplent ces pays:

Ne sont plus des sauvages, et qu'ils acquièrent de jour en jour une influence plus considérable dans le monde;

Que ces populations intelligentes, laborieuses, industrielles, pleines de ressources, commencent seulement à s'intéresser, mais avec une extrême avidité, à tous les mouvements de pensée de l'Europe;

Que les propagandes protestantes, musulmanes, matérialistes, athées, s'y livrent libre carrière, induisant ces millions d'âmes en erreur, et si on les laisse faire, nous fermant à jamais peut-être, l'entrée de ces coeurs qui cherchent la vérité;

Qu'enfin les mouvements nationalistes qui ébranlent de plus en plus l'Asie, rendent aussi plus nécessaire l'établissement prompt et solide d'une Eglise catholique indigène, avec sa hiérarchie complète.

Comment faire pour aider à la conversion de l'Extrême-Orient?

Entrer dans "l'Oeuvre de messes et croisade de prières pour la conversion de la Chine, du Japon et des pays adjacents", confiée par Sa Sainteté Pie XI à l'Ordre des Cisterciens de la Stricte Observance ou Trappistes, qui compte déjà plus de cent soixante-quinze mille associés au Canada seulement et a obtenu l'adhésion presque unanime de l'épiscopat.

Les conditions d'admission sont les suivantes:

1. L'inscription nominale (noms et prénoms en toutes lettres) sur le registre de l'Oeuvre dans un centre.

2. Une messe dite ou demandée par an, ou 12 communions par an.

Aucune contribution pécuniaire n'est exigée.

On peut s'adresser à tout monastère de Trappistes ou de Trappistines pour se faire inscrire et recevoir un certificat d'admission. Ainsi à La Trappe, Saint-Norbert, Man.



LA RENAISSANCE THOMISTE

A l'occasion du cinquantenaire de la publication de l'encyclique "Aeterni Patris", Mgr L.-A. Pâquet a publié dans "Le Devoir" un article, dont nous reproduisons le passage suivant :

Il est indéniable que, pendant les cinquante ans qui ont suivi l'acte magistral de Léon XIII sur le relèvement des études scolastiques, la philosophie et la théologie ont pris un essor immense; que les fondements de la foi et l'intellectualisme des dogmes ont été plus solidement établis; que les textes de saint Thomas ont été scrutés, fouillés, pénétrés, avec une passion du vrai, une curiosité et une avidité de l'intelligence inconnue de la plupart des siècles antérieurs; et qu'à la lumière de ces recherches plus sérieuses, de ce travail plus intense, de cette critique avertie et de bon aloi, la véritable pensée du Docteur Angélique n'a cessé de grandir et qu'elle jouit présentement d'un prestige, d'une autorité qu'aucun autre penseur chrétien ne possède au même degré.

Ce vaste mouvement intellectuel vient à son heure.

Le progrès des sciences, l'étendue de l'instruction, la multiplication des écoles, la pléthore toujours croissante des théories et des opinions jettent chaque jour dans le creuset où s'élaborent les destinées du savoir humain et l'avenir doctrinal du monde, des éléments extrêmement variés et souvent contraires. Au milieu d'un tel conflit, d'un tel amas de matériaux, c'est par le moyen des principes philosophiques sûrs et pleinement en accord avec les données de la foi, que la vérité s'éprouve, s'épure et se reconnaît. Ces principes nous sont fournis par la science objective et traditionnelle des grands maîtres, notamment par les immortels écrits de saint Thomas.



— Le 9 juillet a eu lieu, au Vatican, une réunion particulière de la S. Congrégation des Rites, au cours de laquelle les cardinaux et prélats ont examiné, entre autres questions, la validité des procès apostoliques instruits dans les curies de Chatham et de Saint-Hyacinthe pour la cause de canonisation des Bienheureux Martyrs Canadiens.

CONNAITRE LE PAPE

(Extrait d'une allocution prononcée à Paris par
S. E. le cardinal Lépiciér.)

On ne connaît pas assez le Pape. On ne sait pas assez les grâces extraordinaires qu'il a reçues pour guider la sainte Eglise dans le chemin du salut et de la vérité.

Nous sommes trop enclins à l'esprit de critique à l'égard des personnes qui représentent l'autorité. Quelle aberration! Est-il possible de penser que le Pape n'est pas parfaitement renseigné sur toutes choses, lui qui reçoit périodiquement tous les évêques du monde, qui est en contact continu avec ses cardinaux, qui vit au milieu de tous les Généraux d'Ordres? Si vous saviez comme le Pape s'informe! Je puis vous en parler en connaissance de cause, moi qui, comme président de la Congrégation des Religieux, le vois régulièrement deux fois par mois, en audience qu'il prolonge souvent plus de trois heures. C'est un peu comme un confesseur idéal, qui n'expédierait aucun de ses pénitents sans avoir bien rempli son ministère. Comment imaginer que le Pape, si bien renseigné, puisse prendre des décisions fausses ou dangereuses? Comment imaginer que toutes les prières qui sont faites pour lui, chaque matin, par tous les Prêtres du monde, chaque jour par la communauté des fidèles, soient sans effet? Comment penser qu'il puisse prendre une décision erronée quand les intérêts supérieurs de l'Eglise sont en jeu?"



DEUX CARDINAUX EN AVION

S. Em. le cardinal Lépiciér a visité le camp d'aviation d'Ostia-Mare, le 28 juin. Après que le commandant de la flottille aérienne lui eût détaillé les principaux appareils de la station d'Ostie, le cardinal prit place à bord d'un grand hydroplane, qui démarra à l'embouchure du Tibre, esquissa quelques spirales sur la Méditerranée et prit la direction de Rome.

L'avion survola à plusieurs reprises la Cité du Vatican, puis le palais de Saint-Jean de Latran, résidence du cardinal. Le voyage de retour et la rentrée au port d'Ostie se firent dans les meilleures conditions. Son Eminence, qu'accompagnaient Mgr La Puma, secrétaire de la Congrégation des Religieux, et le R. P. Anaclet Brasa, se déclara ravie d'avoir reçu le baptême de l'air, au firmament de la Ville Eternelle.

* * *

Quelques semaines auparavant, à la fin de mai, S. Em. le cardinal Hlond, Salésien, est allé de Pologne à Rome en avion pour assister à la béatification de Don Bosco.

NOCES D'ARGENT DE LA MAISON SAINT-JOSEPH

Le 4 août dernier, la Maison Saint-Joseph d'Otterburne a célébré d'une manière solennelle les nocés d'argent de sa fondation. Près de 3,000 personnes assistèrent à cette fête et au pèlerinage régional organisé en l'honneur de saint Joseph à cette occasion.

S. G. Mgr l'Archevêque présida cette fête et ce pèlerinage. Mgr G. Cloutier, P. A., V. G., chanta une messe pontificale. Mgr A.-A. Gherrier, P. A., V. G., de Winnipeg, était présent, ainsi que les RR. PP. J. Magnan, O. M. I., provincial, M. Lavigne, O. M. I., A. Bertrand, S. J., J. Beaupré, S. J., du collège de Saint-Boniface, R. Mercier, C. SS. R., curé de Sainte-Anne des Chênes, W. Vézina, O. M. I., curé du Sacré-Coeur de Winnipeg, et presque tous les prêtres des paroisses avoisinantes s'y rendirent dans l'après-midi. Au cours de la journée S. G. Mgr l'Archevêque, le R. P. C.-H. Lesage, C. S. V., directeur, M. l'abbé J.-A. Sabourin, curé de Saint-Pierre, et l'honorable Albert Préfontaine, ministre de l'Agriculture au Manitoba, prirent la parole.

Retraçons d'abord l'origine et les développements de cette fondation. En 1896, la "Southwark Catholic Emigration Society" d'Angleterre obtint du Gouvernement canadien la concession de 960 acres de terre dans le district de Makinak pour y commencer une oeuvre d'émigration d'une assez grande envergure. On se proposait d'amener dans l'Ouest canadien le plus grand nombre possible d'orpelins, que l'on initierait aux méthodes de culture en usage dans le pays avant de leur faire prendre des terres. C'était un projet vraiment intéressant. Au printemps de 1897, un prêtre éminent, lord Archibald Douglas, vint prendre possession du terrain, emmenant un premier groupe d'orphelins âgés de 16 à 18 ans. Tout était à créer dans ce district nouvellement ouvert à la colonisation et imparfaitement drainé. Le noble abbé se mit à l'oeuvre avec un dévouement admirable, mais le succès ne répondit pas à ses efforts.

Après quatre ans de travail, à bout de ressources, il abandonna la partie, plaça ses enfants le mieux qu'il put, mit sa ferme à la disposition de l'Archevêque de Saint-Boniface et retourna dans son pays.

Après quelques autres essais aussi infructueux, Mgr Langevin vit que le seul moyen de faire oeuvre durable sur cette ferme était de la confier à une communauté religieuse, et, en 1904, les Clercs de Saint-Viateur de Montréal, répondant à sa demande, acceptèrent de fonder à Makinak un orphelinat agricole.

Les débuts furent des plus pénibles. Il y avait surtout deux obstacles contre lesquels la bonne volonté ne pouvait rien : l'éloignement de la ville (plus de 150 milles de Winnipeg) et la

mauvaise qualité du sol. Après huit ans d'une vie fort méritoire, l'impossibilité de maintenir l'oeuvre dans cet endroit parut évidente à tous. Monseigneur invita les Religieux à choisir un autre champ d'action et en avril 1912 ils vinrent s'établir à Otterburne, à 30 milles au sud de Winnipeg, dans la paroisse de Saint-Pierre, sur la première ligne de chemin de fer construite dans l'Ouest pour relier Saint-Paul et Minneapolis à la capitale du Manitoba.

Bien que lord Douglas eût fait incorporer son institution sous le nom de "New Southwark Farm", il avait placé sa chapelle et sa maison sous le patronage de saint Joseph; tous ses papiers portaient l'en-tête de "St. Joseph's Home". En remettant cette propriété aux Clercs de Saint-Viateur. Mgr Langevin leur exprima le désir de conserver l'établissement sous le patronage "du bon saint Joseph", comme il aimait à s'exprimer. On était loin de prévoir le développement que prendrait dans cette maison la dévotion au chef de la Sainte Famille. Aujourd'hui elle est devenue le centre de trois oeuvres importantes en l'honneur et sous le patronage du saint Patriarche: "L'Oeuvre des Agonisants", fondée en avril 1909, le "Culte perpétuel de saint Joseph", le 15 août 1919, et la "Consécration des enfants à saint Joseph", en 1925. De plus une nouvelle communauté religieuse de femmes: "Les Petites Missionnaires de Saint Joseph", a été fondée sous son toit. Le postulat a été canoniquement ouvert le 4 septembre 1925 et le noviciat le 19 du même mois. Elle compte maintenant une vingtaine de membres.

Le culte de saint Joseph au cours des âges.

Comme on en peut juger, la dévotion à saint Joseph est l'âme de la Maison Saint-Joseph. Elle en est devenue un foyer ardent. Aussi dans son sermon à la foule des pèlerins venus pour honorer saint Joseph, le R. P. Directeur a rappelé les manifestations et les progrès de son culte à travers les âges.

Dans les premiers siècles de l'Eglise, saint Joseph est resté dans l'ombre, bien qu'on ait toujours reconnu le rôle unique confié par Dieu au saint Patriarche. Ce n'est qu'au XII^{ème} siècle que la dévotion à saint Joseph prend un essor marquant; saint Bernard est considéré comme le véritable initiateur du culte de saint Joseph. Les siècles se succèdent et les fondateurs d'ordres se multiplient. Tous vouent un véritable culte à saint Joseph et emploient les énergies de leur âme à répandre sa dévotion. Ainsi saint François d'Assise et saint Dominique au XIII^{ème} siècle, sans excepter le Carmel. Au XV^{ème} siècle, saint Bernardin de Sienne se distingue en Italie, le pieux Gerson, en France. Aux XVI et XVII^{ème} siècles apparaît "l'aurore du culte quasi triomphal dont nous sommes les témoins ravis". Un "voyant", Isidore de Isolani, annonce:

“De grands hommes scruteront les dons intérieurs de Dieu cachés en saint Joseph, et ils trouveront en lui des merveilles qu'ils n'ont pas rencontrées chez les saints de la nouvelle Alliance.

“Avant le jour du jugement, tous les peuples connaîtront les dons magnifiques que Dieu a faits à saint Joseph.

“Saint Joseph sera le patron de toute l'Eglise militante.

“Un grand Pape, obéissant à l'impulsion du Saint-Esprit, commandera de célébrer, dans toutes les contrées de l'Eglise, la fête du Père putatif de Jésus, de l'Epoux de la Reine du Monde.”

En ce temps-là, il n'y avait pas, pour ainsi dire, de célébrité dans l'Eglise qui ne parlât de saint Joseph et qui ne s'ingénîât à le faire mieux connaître et aimer. Thérèse d'Avila se signalait par sa piété ardente et sa confiance sans borne: Ignace de Loyola employait son génie en faveur de cette dévotion; François de Sales mettait à son service les ressources innombrables de sa science et en des accents inimitables, chantait la gloire du saint Patriarche.

Les Papes ne restèrent pas étrangers à ce courant de dévotion. Sixte IV avait déjà, en 1476, établi une fête en l'honneur de “l'homme juste” loué par l'Evangile, et Innocent VIII l'avait élevé au rite double; Grégoire XV, en 1621, et Urbain VIII, un peu plus tard, rendent cette fête obligatoire dans toute l'Eglise; Clément XI ordonne qu'elle soit célébrée selon le rite double de 2ème classe et fait composer un office complet du saint; Benoît XIII veut que le nom de Joseph soit inséré aux Litanies, après celui de saint Jean-Baptiste et avant ceux des apôtres et des martyrs, des patriarches et des prophètes; Benoît XIV écrit: “Saint Joseph a été nommé par l'un de ses plus fervents panégyristes, le Patron de l'Eglise militante. Puissent ses prières obtenir de Dieu la paix à l'Eglise et la conversion de ceux qui sont dans l'erreur!” Cette parole, Pie IX, qui, dès le 10 septembre 1847, avait imposé au monde catholique la fête du Patronage, devait la réaliser pleinement: le 8 décembre 1870, il proclama le Chef de la Sainte Famille “Patron de l'Eglise universelle”.

Le programme du culte de saint Joseph s'amplifie avec les Papes contemporains: Léon XIII associa Joseph à Marie dans les supplications du Rosaire; Pie X approuva ses Litanies; Benoît XV favorisa ses Confréries — à noter que ce grand Pape figure en tête des premiers membres de l'Association du Culte Perpétuel de Saint-Joseph, fondée ici même le 15 août 1909; il inséra de plus au Missel une préface propre de saint Joseph et ordonna l'invocation de son nom dans les divines acclamations; enfin Pie XI a inséré, dans le Rituel romain, une série de modifications en son honneur.

En un discours prononcé à l'occasion de la lecture du décret d'héroïcité des vertus de la vénérable Elisabeth Bichier des Ages, co-fondatrice des Filles de la Croix, le jour de la fête de saint Joseph, le 19 mars 1928, S. S. Pie XI comparait ainsi la vocation de saint Joseph à celle de saint Jean-Baptiste et à celle de saint Pierre :

“Fait suggestif que de voir surgir si voisines et briller, presque contemporaines, certaines figures si magnifiques : saint Jean-Baptiste, qui s'élève du désert avec sa voix tantôt grondante et tantôt suave, comme le lion qui rugit et comme l'ami de l'Epoux, pour offrir enfin à la face du monde la merveilleuse gloire du martyre ; Pierre, qui s'entend dire par le divin Maître ces sublimes paroles : “Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise ; allez et prêchez au monde entier !” — mission grandiose, divinement éclatante. Entre ces deux missions apparaît celle de saint Joseph, mission recueillie, tacite, presque inaperçue, inconnue, qui ne devait s'illuminer que quelques siècles plus tard, un silence auquel devait succéder sans doute, mais bien longtemps après, un retentissant chant de gloire. Et de fait, là où est plus profond le mystère, plus épaisse la nuit qui le recouvre, plus grand le silence, c'est justement là qu'est plus haute la mission, plus brillant le cortège des vertus requises et des mérites appelés, par une heureuse nécessité, à leur faire écho. Mission unique, très haute, celle de garder la virginité, la sainteté de Marie, la mission unique d'entrer en participation du grand mystère caché aux yeux des siècles et de coopérer ainsi à l'Incarnation et à la Rédemption ! Toute la sainteté de Joseph est précisément dans l'accomplissement, fidèle jusqu'au scrupule, de cette mission si grande, si splendide et si entourée de ténèbres.”

Au Canada, la dévotion à saint Joseph est aussi ancienne que le pays lui-même, puisqu'elle a été apportée sur cette terre par les découvreurs et les premiers colons. Saint Joseph est officiellement le Patron du Canada depuis 1624. Comment s'étonner après cela de tant de bienfaits signalés, tant spirituels que temporels, dans notre admirable histoire religieuse et politique !

La mission de propager cette dévotion est grande et consolante. La Maison Saint-Joseph est heureuse de faire son humble part par la “Consécration des Enfants à saint Joseph”, par le “Culte Perpétuel de saint Joseph”, par “L'Oeuvre des Agonisants”, par la fondation et le maintien — avec la bienveillante coopération de S. G. Mgr J.-H. Prud'homme, évêque de Prince-Albert et de Saskatoon — d'une communauté de religieuses, “les Petites Missionnaires de Saint Joseph”, qui prient, travaillent, se sacrifient pour le succès de ces oeuvres spirituelles et aux intentions des personnes qui en font partie ou s'y dévouent.



LE CARMEL DES TROIS-RIVIERES

Demain (25 août) verra s'ouvrir, ou plutôt se clore, dans notre province, un nouveau monastère. Les Carmélites de Saint-Boniface, dont les lecteurs du "Devoir" ont plus d'une fois entendu parler, en ces derniers temps, s'enfermeront, aux Trois-Rivières, dans le cloître qu'elles y ont fait ériger.

N'en déplaise à un certain public indifférent et léger, c'est là un événement important et heureux. Un "ami du Carmel" a expliqué naguère, dans les colonnes de ce journal, les circonstances qui ont rendu inévitable l'exode de ces vénérables moniales. Nous voudrions simplement et brièvement rappeler quels motifs nous avons de nous en réjouir.

Lorsque le saint évêque de Montréal, Mgr Bourget, fit appel aux religieuses carmélites de Reims, en 1874, pour les déterminer à venir fonder ici un monastère de leur ordre, il était mû par l'ardent désir de donner comme puissant auxiliaire à nos ordres actifs un ordre contemplatif. Nous avions déjà vu naître au milieu de nous l'institut du Précieux-Sang. "On pouvait dès lors prévoir, a écrit le pieux auteur d'une "Fleur du Carmel", que la Providence amènerait de la mère patrie un autre ordre qui soutînt l'émulation et doublât les forces." La vocation admirable d'une jeune Canadienne, mademoiselle Hermine Frémont, soeur Thérèse de Jésus, sa sainteté précoce, son entrée au Carmel de Reims, ses angéliques vertus et sa mort bienheureuse après quelques mois de postulat, semblèrent préparer mystérieusement les voies à la fondation désirée. Après avoir triomphé de bien des obstacles, le grand évêque à qui cette ville a dû tant d'institutions fécondes, vit la réalisation de ses vœux. Et le 7 mai 1875 les premières Carmélites arrivaient à Montréal. Elles eurent à subir bien des épreuves et à surmonter bien des difficultés. Mais elles venaient accomplir l'oeuvre de Dieu et le divin Maître couronna leur dévouement et leurs sacrifices. Installées d'abord dans "un modeste provisoire", un "pauvre Bethléem", elles habitèrent ensuite leur premier Carmel, à Hochelaga, jusqu'à ce que les circonstances leur permissent d'ériger, près la rue Saint-Denis, un monastère plus propice à leur vie de recluses. Et pendant ce temps, en dépit des austérités de leur règle et des vides incessants qui se produisaient dans leur noviciat, leur recrutement, déclaré naguère impossible, s'opéra d'une manière étonnante. "Le Carmel, c'est beau..., c'est une vocation sublime..., mais elle n'est pas faite pour le Canada", avait-on dit. Et comme réponse à cette parole, lorsque la vénérée fondatrice, Mère Séraphine du Divin Coeur de Jésus, s'éteignit le 9 janvier 1908, elle voyait douze professes, formées par elle-même à la vie contemplative, agenouillées pour recevoir sa suprême bénédiction.

C'est ainsi que, quatre ans plus tard, en 1912, le Carmel de Montréal, ayant une surabondance de vocations, put répondre aux instances de l'illustre archevêque de Saint-Boniface, Mgr Langevin, et envoyer sur les bords de la Rivière-Rouge un essaim de six professes et d'une soeur tourière. C'est cet essaim accru de cinq professes au cours des dix-sept ans écoulés, qui revient maintenant dans notre province et entrera demain dans le cloître des Trois-Rivières pour n'en plus sortir, suivant toutes les probabilités humaines.

Événement heureux, avons-nous dit. Oui, on ne saurait en douter. En effet, qu'est-ce que le Carmel? Nous répondrons avec le R. P. Félix: "Le Carmel est dans les sociétés humaines une grande force conservatrice, parce qu'en réalisant l'idéal du sacrifice chrétien, il constitue une réaction efficace contre le désordre radical de l'humanité. Le Carmel est un boulevard social". Le grand mal, le ver rongeur des sociétés humaines, c'est l'égoïsme. Il est la cause de tous les désordres, de tous les désastres, de toutes les dégradations et de toutes les décadences. Il est destructeur de l'individu, de la famille et de la société. Il atrophie dans l'homme toutes les facultés généreuses. Il expulse de la famille l'amour, qui est son principe de vie. Il supprime dans la société l'esprit de dévouement au bien public. Il engendre l'individualisme, le despotisme, le servilisme et en fin de compte, l'anarchie. Or, quel est l'antidote par excellence de ce néfaste virus? C'est le sacrifice chrétien. Et non pas le sacrifice que nous serions tenté d'appeler banal, mais le sacrifice élevé à sa plus haute et à sa plus sublime puissance, le sacrifice total, absolu, atteignant les sommets de l'héroïsme. Cet idéal de l'abnégation, de l'immolation chrétienne, il n'est pas donné à tout le monde d'y parvenir. Les âmes d'élite seules, marquées du sceau auguste de la vocation, en sont capables. Mais en vertu de la grande loi de la solidarité humaine, elles y font participer les sociétés au milieu desquelles elles mènent leur vie crucifiée. "Se sacrifier, c'est sauver", s'écrie le P. Félix. "Toute âme qui se renonce donne à une autre âme. Quiconque souffre volontairement enlève une souffrance à quelqu'un. Dès lors, vous pouvez entendre pourquoi j'ai pu dire: "le Carmel est un boulevard social". Puis, développant sa pensée, et montrant ce qu'est la vie du Carmel, l'éloquent orateur de Notre-Dame ajoute: "Voilà le Carmel mis en face de l'humanité: la plus haute expression du sacrifice chrétien, c'est-à-dire du sacrifice réparateur et libérateur, il est la plus puissante réaction contre le mal central qui corrompt l'humanité; il est ce que sainte Thérèse l'a bien nommé, une place fortifiée où se retire l'élite des âmes pour défendre les sociétés contre les envahissements et les ravages de l'égoïsme".

Cet égoïsme humain subit sa première défaite dès l'éclosion

de la vocation monastique. Ah! oui, il en coûte de s'infliger à soi-même et d'infliger à des êtres aimés les angoisses de la séparation. Elles sont douloureuses et sanglantes les amputations familiales qu'elle fait subir. Bien des lecteurs du "Devoir" se rappellent sans doute l'admirable page où Montalembert, l'illustre auteur des "Moines d'Occident", en décrit les affres: "Avez-vous vu en mars ou en avril une jeune enfant respirer les premiers épanouissements de la nature, et les premières lueurs de l'admiration étinceler dans son beau regard au contact de la vie dans les bois et dans les champs? C'était le printemps de la vie en présence du printemps de la nature et c'était un enchantement... Un matin, elle se lève et vient dire à son père et à sa mère: adieu, tout est fini. Je vais mourir: mourir à vous, mourir à tout. Je ne serai ni épouse ni mère; je ne serai plus même votre fille. Je ne suis plus qu'à Dieu.... Quel est donc cet amant invisible mort sur un gibet, il y a dix-huit siècles, et qui attire ainsi à Lui la jeunesse, la beauté et l'amour? qui apparaît aux âmes avec un éclat et un attrait auxquels elles ne peuvent résister? qui fond tout à coup sur elles et en fait sa proie, qui prend toute vivante la chair de notre chair et s'abreuve du plus pur de notre sang? Est-ce un homme? Non, c'est un Dieu. Voilà le grand secret, le clef de ce sublime et douloureux mystère."

Elle est décisive, cette première défaite de l'égoïsme, par l'immolation mutuelle de ce qu'il y a de plus légitime et de plus sacré dans les tendresses humaines. Désormais la route est tracée, le sacrifice voulu et accepté devient perpétuel, et l'oeuvre du crucifiement individuel, mystérieusement transformé en oeuvre de salut social, s'accomplit sans relâche jusqu'au dernier souffle de la vierge expiatrice, dont la vie obscure et silencieuse est investie d'une vertu de rédemption.

Voilà la réponse aux esprits à courte vue, aux utilitaristes qui demandent avec un haussement d'épaules: "A quoi bon les Carmels?" — A quoi bon?... A prier pour les athées; à jeûner pour les repus; à souffrir pour les jouisseurs; à être chaste pour les corrompus; à être pauvre pour les avares; à être humble pour les superbes; en un mot à contrebalancer les pestilences de notre néo-paganisme par les pures effluves du christianisme intégral. Telle est l'oeuvre suréminemment bienfaisante du Carmel, et, ajoutons-le, de toutes nos institutions monastiques.

Nous avons donc bien raison de saluer comme un événement heureux pour notre province l'arrivée des Carmélites aux Trois-Rivières. Et nous sommes sûr d'être l'interprète de tous ceux qui ont à coeur la santé morale de notre société canadienne, en leur souhaitant la plus sympathique bienvenue.

"Le Devoir."

Thomas CHAPPAIS.

LE FRANCAIS AU COLLEGE DE SAINT-BONIFACE (1)

(Suite et fin.)

Au cours classique français, on vise, pour l'enseignement de la langue maternelle, au niveau des autres maisons d'enseignement secondaire du Canada: on l'atteint à peu près. Nous croyons intéresser quelques-uns de ceux qui s'occupent de pédagogie dans nos collèges classiques, en exposant avec quelques détails l'organisation de notre cours d'étude. Nous avons dû modeler ce cours de manière à préparer les élèves aux examens de l'Université.

Pour bien comprendre l'influence que cette Université exerce sur nos études, il ne sera pas inutile d'étudier quelle position nous occupons vis-à-vis de cette institution.

L'Université du Manitoba, fondée en 1877, se compose de quatre collèges où l'on donne l'enseignement secondaire: celui de Saint-Boniface, le plus ancien; le collège de St. John, soutenu par les anglicans; Manitoba pour les presbytériens, et Wesley pour les méthodistes. Depuis quelques années elle comprend en outre un collège de médecine et un collège de pharmacie.

A l'origine, l'Université avait pour but d'examiner les candidats présentés par les collèges, de conférer des degrés, non d'enseigner. Dans les dernières années elle a établi des cours de littérature, d'histoire, de sciences, de génie civil. On reconnaît au collège de Saint-Boniface la faculté de déterminer ses programmes pour la philosophie, l'histoire et la littérature française. Les élèves peuvent répondre en français aux examens de grec, de latin ou de mathématiques, mais on exige que nos programmes de littérature, d'histoire et de philosophie se rapprochent des programmes correspondants imposés aux élèves de langue anglaise, que les examens soient subis en même temps et que notre manière d'interroger soit conforme à ce qu'on considère comme la méthode traditionnelle de l'Université.

Il résulte donc que nos programmes d'étude diffèrent quelque peu de ceux de l'Université Laval. Ainsi dans les classes de philosophie, outre l'étude de la philosophie latine, on exige celle de l'économie politique (Hervé-Bazin est l'auteur adopté), de l'histoire et la philosophie (Vallet, jusqu'ici) et l'analyse de quelques ouvrages philosophiques écrits en français. Ces derniers ouvrages, pour l'année 1911-12: les "Pensées" de Pascal; le "Traité de l'Existence de Dieu" de Fénelon; Monsabré, "Exposition du Dogme catholique, Oeuvre de Dieu" (carême de 1875); Cousin, "Du vrai, du beau, du bien"; Brunetière, "Difficultés de croire".

(1) Cf. "Les Cloches" d'août, page 179.

En littérature, l'étude des préceptes et de l'analyse des auteurs doit aussi correspondre au programme de littérature anglaise. Chaque année, quatre compositions de plus de mille mots doivent être présentées à un correcteur désigné par les examinateurs de français. Les points obtenus dans ces quatre compositions comptent pour l'examen de la fin de l'année. Les auteurs à analyser étaient, en 1911-12, en Rhétorique: des extraits des "Modèles français" du P. Procès; Bossuet, "Panégyrique de saint Paul"; Bourdaloue, "Sermon sur la médisance"; R. Bazin, "Les Oberlé"; Molière, "Les Précieuses ridicules"; Lacordaire, "Oraison funèbre de Frédéric Ozanam"; Rostand, "Cyrano de Bergerac"; Rivarol, "De l'universalité de la langue française". En Belles-Lettres on devait analyser, outre des extraits des "Modèles français" du P. Procès, le "Polyeucte" de Corneille et "le Bourgeois gentilhomme" de Molière. Le traité de préceptes de littérature adopté au collège est celui du P. Verest.

Les élèves des quatre classes supérieures, Belles-Lettres, Rhétorique, Philosophie I et II, subissent leurs examens dans les salles de l'Université, du 15 au 30 avril. Ils font une douzaine de compositions sur les matières inscrites à leur programme. Ils n'ont droit de se servir à l'examen d'aucun lexique, d'aucun livre quelconque, ni pour les thèmes, ni pour les versions. Leurs écrits sont d'abord corrigés par un des membres chargés d'examiner sur la matière dont il s'agit, puis revus par un autre membre du même comité. Il y a des comités d'examineurs pour la philosophie, l'économie politique, les sciences, les mathématiques, les classiques (le grec et le latin), l'anglais, les langues modernes (français, allemand, islandais), l'histoire. Ce sont généralement les professeurs des quatre collèges affiliés qui constituent le comité chargé d'examiner sur la matière qu'ils enseignent. Chaque membre de chaque comité reçoit sa part de questions à préparer: par exemple, au comité des classiques, l'un prépare les questions sur les auteurs latins, un autre choisit la version ou compose le thème, etc. Celui qui prépare les questions sera le premier correcteur des réponses à ses questions. Celles-ci devront être soumises au comité avant d'être livrées à l'imprimeur. Les compositions, corrigées une première fois, seront soumises au second correcteur, puis au comité réuni qui tranchera les doutes ou les difficultés qui pourraient subsister, soit pour déterminer les premières places, soit pour favoriser ou abandonner les candidats dont le succès est incertain. Cette manière de corriger, expéditive et commode, a toujours donné satisfaction.

Pour augmenter l'émulation, plusieurs bourses d'un montant variant de vingt-cinq à cent cinquante piastres, sont mises au concours. Les élèves du collège de Saint-Boniface en ont

toujours obtenu leur bonne part. Durant l'année 1911-12, ils ont gagné huit bourses formant un montant de quatre cent quatre-vingt-quinze piastres. Ils ne faisaient que suivre la tradition de leurs devanciers. Le fait suivant démontre bien que les élèves français de l'Université du Manitoba n'ont jamais été inférieurs à leurs émules.

Dans les premières années de l'Université, le gouverneur-général du Canada accordait une médaille à celui des élèves de Rhétorique qui réussissait le mieux ses examens. Les quatre collèges faisant partie de l'Université présentaient leurs candidats. Vingt-deux concours eurent lieu de 1879 à 1900. Le collège de Saint-Boniface, qui ne compta que trente et un gradués durant ce laps de temps, obtint la médaille sept fois; le collège St. John, qui compta cent trente-six gradués, l'eut neuf fois; celui de Manitoba, avec deux cent cinquante-trois gradués, l'eut trois fois, ainsi que le collège de Wesley qui, de 1891 à 1900, eut quatre-vingt-quinze gradués. Le collège de Saint-Boniface présentait un concurrent sur seize, il avait un vainqueur sur trois.

On peut se demander si, au point particulier du français, l'affiliation de notre collège à l'Université du Manitoba donne entière satisfaction, si le programme d'études qui nous est imposé nuit à l'étude de notre langue. Sans vouloir atténuer les avantages que nous procure l'affiliation à l'Université, tous semblent reconnaître qu'elle entraîne de graves inconvénients pour l'étude du français. Nos jeunes compatriotes qui subissent leurs examens à l'Université de Winnipeg ne paraissent pas, en moyenne, aussi maîtres de leur langue maternelle que les bacheliers de Laval. Sans doute, le régime universitaire ne doit pas porter toute la responsabilité de ce fait, mais il en doit prendre sa bonne part.

Reconnaissons tout de suite que les jeunes garçons qui ont fréquenté les écoles bilingues du Manitoba connaissent, en général, moins bien leur orthographe et leur langue que ceux qui sortent des écoles primaires de la province de Québec. La faute doit en être imputée aux programmes exorbitants imposés aux écoles bilingues par le ministère de l'éducation, au mélange assez fréquent d'élèves de langue anglaise avec ceux de langue française, aux difficultés qu'on rencontre parfois pour fournir de bonnes institutrices aux écoles de campagne, parfois aussi aux longues distances que les enfants doivent parcourir pour se rendre à une école qui leur convienne. La question de l'enseignement bilingue n'est pas encore résolue au Manitoba. Le gouvernement de cette province, comme celui des provinces voisines, n'admet pas tout à fait que le meilleur moyen de procurer le bien des Canadiens français, et celui de tous les Canadiens, c'est d'aider les nôtres à apprendre, le mieux possible, leur langue

maternelle. On semble ne chercher qu'à faire apprendre l'anglais au plus tôt, et pour y arriver on sacrifie souvent la formation générale des élèves. Il y a certaines paroisses où les instituteurs et les institutrices, les religieuses surtout, trouvent moyen de bien préparer les enfants au cours classique, mais il en est plusieurs où l'on réussit moins. On peut dire qu'en général, à cause de l'usage qu'ils font de la langue anglaise ou pour d'autres causes, nos élèves trouvent dans l'application des règles de la grammaire française plus de difficultés que les collégiens de la province de Québec.

Voilà les désavantages que notre langue doit combattre dans l'école primaire. L'Université n'en présente pas de moins grands à l'aspirant-bachelier. Le système qu'on y suit ne semble pas favoriser la culture de la langue maternelle. Les Anglais, comme les Français, se plaignent que leur langue n'est pas sue des jeunes universitaires. Trop souvent des directeurs de l'Université semblent mesurer la valeur des études au nombre des pages lues et des lignes traduites ou à la sévérité des examens. Les représentants du collège ont souvent fait la remarque que la composition littéraire n'a pas, à l'Université, la considération qu'elle doit avoir. L'érudition historique, les commentaires de critique ou de philologie lui font une opposition trop forte. De plus, pour favoriser des branches spéciales, on finit par aboutir au système de "bourrage", si énergiquement dénoncé par les éducateurs clairvoyants.

La surcharge des programmes est cause que toute l'énergie des élèves est consacrée à la préparation des examens. En Belles-Lettres ils subissent un examen de mathématiques sur un programme considérablement plus étendu que le programme de mathématiques imposé aux élèves de philosophie de l'Université Laval. La littérature ne peut donc pas avoir, dans cette classe, la place qui lui revient. En Rhétorique c'est l'étude approfondie des grammaires grecque et latine, la traduction des trois mille lignes grecques et des trois mille lignes latines, qui absorbent la plus grande partie du temps et du travail. En outre, les examens ayant lieu au milieu d'avril, l'année scolaire se trouve réduite à sept mois, pour nos quatre classes supérieures. Il faut donc parcourir, en sept mois, un programme beaucoup plus lourd que celui des collèges de Québec. Les élèves ont beau être laborieux, et nous devons dire qu'ils le sont presque tous, ils ne peuvent faire des prodiges. Autrefois, quand les élèves étaient moins nombreux, on reprenait les cours au mois de mai; la chose est maintenant impraticable.

La première conséquence de cet état de choses, et peut-être la plus désastreuse, c'est que nos élèves ne peuvent faire d'études personnelles en dehors des travaux de la classe. A par-

tir de la Versification on ne lit presque pas au collège de Saint-Boniface. Il faut toute l'énergie des modérateurs de l'académie ou du cercle d'étude pour faire entreprendre quelque travail littéraire en marge des travaux de chaque jour, et le succès est petit. En récréation, ce défaut de lecture se fait sentir dans la pauvreté des conversations. Mêlés au grand nombre des élèves français du cours commercial ou du cours préparatoire anglais, nos vingt-trois élèves des quatre classes supérieures ne savent guère s'élever, dans leurs conversations, beaucoup plus haut que le sport. Le français qu'on parle en telle compagnie est loin d'être impeccable. Les anglicismes et les tournures vicieuses y abondent. Les corrections des professeurs, même les bonnes résolutions des élèves, le cèdent vite à l'entraînement du langage par trop énergique et pittoresque de nos futurs hommes d'affaires. La langue que nous entendons parler en récréation rappelle, sans lui ressembler exactement, le français de nos gens du peuple qui ont séjourné aux Etats-Unis.

Pourtant, nos élèves avancés ne manquent ni de noblesse de caractère, ni de belles aspirations. L'augmentation de leur nombre améliorera peut-être l'état actuel: elle ne pourra pas, cependant, diminuer la somme de travail imposée à chacun et nos jeunes gens courent risque de continuer à quitter le collège sans avoir pris l'habitude de la lecture sérieuse et du travail entrepris par initiative personnelle. S'ils font un stage universitaire à Winnipeg, n'ayant que des manuels rédigés en anglais, écrivant rarement dans leur langue, obligés, presque tous, de préparer des examens difficiles, ils perdent le goût et l'aptitude qu'ils pouvaient avoir pour la littérature, leur langage devient de plus en plus incorrect, et il arrive que très peu de nos hommes instruits parlent et écrivent passablement leur langue. Ce désavantage semble intimement lié au système actuel de l'enseignement supérieur au Manitoba.

Il va sans dire que le collège de Saint-Boniface a toujours travaillé ferme pour maintenir, parmi les nôtres, les traditions du beau langage. C'est là que se réunissent les associations qui pourront le mieux y contribuer. Outre une académie, il y a, au collège, deux cercles d'étude de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française, le cercle Provencher, pour les élèves des classes supérieures, et le cercle La Verendrye, pour les jeunes gens qui ont terminé leurs études. Le cercle Provencher renferme une section du Parler français. On y dresse, toutes les deux semaines, une liste d'expressions fautives dénoncées par les membres du cercle, et cette liste, avec la correction mise en regard est polycopiée et distribuée aux élèves de toutes les classes françaises. Les membres de ce cercle ont formé une sorte de ligue du bon langage qui pourra, un jour, porter des fruits.

Au collège encore fut fondée et se réunit régulièrement la Section manitobaine de la Société du Parler français. C'est là qu'elle tint son petit congrès, le 20 mars dernier, c'est là qu'elle donna ses séances de propagande.

Si l'on voulait maintenant esquisser un portrait de l'élève des classes avancées, au collège de Saint-Boniface, on devrait dire, je crois, qu'il est plus travailleur, meilleur disciple, que la plupart de ses émules de la province de Québec. Peut-être devrait-on ajouter qu'il est plus moral, du moins plus viril. Il est très attaché à sa langue, à l'histoire, aux traditions, aux légendes canadiennes. Avidé de renseignements sur les hommes et les choses de la vieille province, souvent, par contre, il connaît à peine le nom de la paroisse dont ses parents sont originaires. Il est Canadien-français du Manitoba comme les Québécois sont français du Canada, et il montre pour les jugements que ceux-ci portent sur les Manitobains beaucoup de la défiance et de la subtilité que nous avons pour les jugements que portent sur nous les Français de France. Il parle mieux l'anglais, mais il a moins de culture intellectuelle, il est moins "orateur" que le futur bachelier de Laval. Son langage et ses manières sont plus rudes, sa mise est moins recherchée; il est plus ami du sport que les élèves de nos petits séminaires. Il a généralement de l'argent dans ses poches et il n'est pas économe. Il aime le brillant, il se laisse facilement éblouir par le faux éclat de la civilisation américaine. Il a l'ambition de profiter de son instruction et de se faire un avenir; plus que d'autres il semble ressentir les bienfaits de l'éducation qu'il reçoit. Les anciens élèves sont remarquablement attachés à leur collège. Ils continuent généralement à montrer, dans l'exercice de leur profession, la constance et l'énergie dont ils ont fait preuve dans la conquête de leurs grades universitaires. L'élève avancé du collège de Saint-Boniface est un beau représentant de la race vigoureuse et conquérante qui, des bords du Saint-Laurent, se répand dans toute l'Amérique du Nord.

Dernière question: qu'é deviendra le collège de Saint-Boniface dans les années futures? — Problème difficile à résoudre, qui préoccupe fort l'esprit de ceux qui sont chargés de gouverner cette institution. Bien des facteurs concourent à sa solution: le mouvement d'immigration catholique et française, l'avenir de la ville de Saint-Boniface, laquelle peut devenir cité industrielle, déversoir ou faubourg de Winnipeg, ou demeurer quartier français réservé aux résidences, enfin et surtout, les modifications imminentes qui seront introduites à l'Université du Manitoba. L'établissement du petit séminaire, du juniorat des RR. PP. Oblats, du futur juniorat des RR. PP. Rédemptoristes, à proximité du collège, et dont les élèves anglais et français suivent les leçons des

Jésuites, semble nécessiter le maintien du collège bilingue tel qu'il existe maintenant. Ni le nombre des élèves de langue française, ni celui de ceux de langue anglaise, ne tend à diminuer. La fondation possible d'un externat anglais à Winnipeg n'entraînerait pas la décadence du pensionnat bilingue. Tant que prévaudra la direction imprimée par S. G. Mgr l'Archevêque actuel, l'organisation intérieure de notre cours d'étude semble donc devoir être stable quant à sa substance.

Y aura-t-il du changement dans nos rapports avec l'Université du Manitoba? Celle-ci ne peut rester longtemps ce qu'elle est aujourd'hui. A sa fondation, en 1877, on adopta l'organisation actuelle parce qu'elle était alors plus simple et plus commode. Mais on ne peut s'attendre à ce que le Manitoba se passe encore longtemps d'une Université enseignante, à ce que sa maison d'enseignement supérieur reste sans organisation suffisante et presque sans subventions. On a créé des collèges de médecine et de pharmacie, mais on n'a pas encore de faculté de droit, et les futurs avocats n'ont d'autre moyen de se préparer à leur carrière que l'étude personnelle et le stage dans un bureau et dans les couloirs de la cour d'assises, où ils récoltent autant de rebuffades que de bons conseils. Il est vrai que, depuis plusieurs années, l'enseignement pénètre subrepticement dans l'Université sous forme de chaires qu'on établit. Mais un puissant parti veut davantage: il lui faut une université contrôlée et largement subventionnée par l'Etat, jouissant du monopole de l'enseignement supérieur, neutre au point de vue religieux, cessant, par conséquent, d'être sous la dépendance des collèges qui personnifient les diversités de croyances religieuses.

En 1907, une commission composée de sept membres, qui représentaient l'Université, le gouvernement et les collèges, fut chargée d'étudier les réformes à introduire dans l'organisation actuelle. Trois rapports furent présentés au conseil de l'Université, l'un supprimant les collèges et réclamant pour l'Université le monopole de l'enseignement supérieur et secondaire; un autre laissant subsister les collèges, mais leur enlevant toute part dans la direction de l'Université; un troisième, celui qui représentait les vœux des catholiques, gardant le système actuel et se contentant d'introduire les réformes que les circonstances exigent. Aucun rapport ne put être adopté à l'unanimité. Le premier ministre de la province, M. Roblin, refusa de présenter, au nom du gouvernement, un projet d'enseignement supérieur rejeté d'avance par une partie de l'électorat. Pendant deux ans on chercha à s'entendre; au mois de février dernier on constata que c'était impossible, deux partis irréductibles se trouvant en présence: ceux qui ne veulent qu'un enseignement neutre, ceux qui ne veulent que l'enseignement basé sur la religion. La ques-

tion reste en suspens. Agira-t-on pour l'enseignement supérieur, contre le sentiment des catholiques, comme on a fait, en 1890, pour l'enseignement primaire? Leur offrira-t-on une charte universitaire pour les engager à se retirer et à laisser le champ libre à toutes les modifications? C'est ce que dira l'avenir.

Pour nous, nous voudrions voir disparaître les désavantages que le système actuel nous présente au point de vue pédagogique, et dont nous avons parlé plus haut. Le programme d'étude qu'on nous impose ne nous permet pas de suivre les méthodes d'enseignement qui sont traditionnelles dans la Compagnie de Jésus et qui ont élevé le génie français à l'apogée de sa culture. De plus, il faudrait faire justice aux griefs de ceux des nôtres qui subissent des examens pour le droit, la médecine ou le génie civil. Ils ont la faculté de répondre en français ou en anglais, mais leur français court risque d'indisposer les examinateurs qui connaissent peu notre langue, et leur anglais, fautif ou peu élégant, produit, dès l'abord une impression fâcheuse et donne une pauvre idée de leur savoir.

A l'Université, on n'a pas, pour le collègue catholique et bilingue, d'antipathie ou d'opposition systématique. Les protestants le traitent avec une bienveillance mêlée d'un semblant de pitié orgueilleuse pour l'infériorité inévitable, selon eux, de tout ce qui est catholique et canadien-français. Cependant nous ne sommes pas sans inquiétude sur la position qui peut nous être faite avant longtemps. Quoiqu'il arrive, nous comptons sur le dévouement de nos compatriotes et de nos coreligionnaires, nous comptons sur le mérite des générations de missionnaires et d'éducateurs qui nous ont devancés, pour maintenir et faire prospérer l'oeuvre commencée par les immortels évêques qui ont honoré le siège de Saint-Boniface.

AdélarD DUGRE, S. J.



LA LIGUE CATHOLIQUE FEMININE

"La Ligue catholique féminine" (105, rue Sainte-Anne, Québec) a publié le mois dernier le quatrième numéro de son intéressant bulletin qu'elle est heureuse d'envoyer sur demande. Elle nous communique l'article suivant emprunté à la "Vie paroissiale" de Mont-Joli et écrit par le R. P. Bonhomme, O. M. I. Nous le reproduisons avec plaisir.

* * *

Les pasteurs d'âmes et les chrétiens sincères s'alarment de nos jours à la vue du fléau dévastateur des modes indécentes qui sévit dans tous les pays du monde. Le fléchissement des mœurs chez la femme chrétienne depuis quelques années est l'oeuvre discrètement organisée par les loges maçonniques.

Dans un grand congrès tristement célèbre de la franc-maçonnerie, tenu à Amiens en 1912, on décida la ruine de la société chrétienne par la corruption de la femme. Pour arriver plus facilement et plus rapidement à ce but, on jugea que le meilleur moyen était de créer dans l'univers entier un mouvement d'indécence dans le vêtement féminin. On se mit à l'oeuvre sans plus tarder avec la ténacité et l'audace de la gent maçonnique. On savait combien il est facile de conquérir la femme à toutes les causes au moyen de la mode. Pour la femme la mode est une seconde nature. Il n'y a rien qui résiste aux exigences de la mode. L'expérience l'a prouvé. Quand une dame ou une demoiselle a dit: c'est la mode, il n'y a plus d'argument qui tienne. Même l'ultime raison du salut éternel semble n'avoir plus de prise sur un trop grand nombre.

Comment s'expliquer que la femme ait pu depuis si longtemps résister à l'autorité de l'Eglise qui condamne sévèrement les modes modernes?

Jamais l'Eglise n'a opposé une condamnation plus unanime à ce mouvement de corruption. Depuis l'apparition des modes indécentes les papes ont déclaré à maintes reprises combien il est du devoir de tous les chrétiens de sévir contre ce scandale. Un appel tout particulier a été fait aux groupes féminins qui furent reçus en audience au Vatican. Les modes modernes sont un désastre pour la société chrétienne, il faut à tout prix enrayer ce fléau, ont répété tout à tour les derniers papes qui se sont succédé sur le Siège de Saint-Pierre. Dans tous les pays les évêques ont averti sévèrement leurs ouailles à diverses époques des conséquences néfastes des mauvaises modes, inventées et propagées par les ennemis de l'Eglise. L'on sait avec quelle fermeté les curés et les missionnaires ont combattu ce mouvement scandaleux.

Pouvons-nous croire que la conscience de la femme soit tellement faussée qu'elle puisse vivre en paix et s'acquitter dignement des devoirs de sa religion tout en persistant à vivre dans cet état de scandale et de révolution contre l'Eglise? Il est bien difficile de croire à sa bonne foi après un enseignement si clair et si fréquent de la part de l'autorité religieuse. Le seul moyen d'expliquer cette anomalie, c'est que la mode a sur la femme plus d'influence que la religion. Elle préfère se plier aux exigences de la mode que de se soumettre à l'Eglise, même quand les intérêts les plus graves de son âme sont en jeu. Comment peut-elle accomplir ses devoirs religieux dans cet état? C'est là un véritable mystère. Aussi longtemps que le scandale sera le scandale et qu'il sera impossible de servir à la fois le bon Dieu et le démon, on ne pourra pas s'expliquer comment une femme qui vit habituellement dans l'état de scandale par le port des modes in-

décentes puisse s'approcher dignement des sacrements et accomplir consciencieusement les devoirs de sa religion qui réclament de bonnes dispositions de la part du sujet.

L'expérience a souvent prouvé que ces esclaves de la mode ne sont pas aussi sûres que cela de leur salut. Il arrive parfois que la faiblesse de leur foi et le dégoût pour les choses de la religion jettent la terreur dans leur âme. Plus d'une fois devant la conscience qui s'alarme, elles se demandent si elles sont dans la bonne voie. Elles devraient trouver une réponse négative dans l'autorité de l'Eglise qui a reçu la mission d'éclairer les consciences.

Pour lutter contre ce mouvement de corruption inventé par la franc-maçonnerie on a fondé il y a deux ans une Ligue féminine catholique pour la propagande des bonnes modes dans la société chrétienne. Déjà elle compte vingt mille adhésions dans notre pays. Chaque jour l'oeuvre fait de nouvelles recrues.

Le devoir des ligueuses catholiques est de prier et de travailler par l'exemple et la parole à faire disparaître les mauvaises modes pour y substituer partout les modes chrétiennes approuvées par l'Eglise.

La Ligue a reçu la haute approbation et une bénédiction spéciale de Notre Saint Père le Pape, de S. E. le Cardinal Rouleau, archevêque de Québec, et de NN. SS. les Archevêques et Evêques.

Nous souhaitons à cette Ligue et à celles qui la dirigent le plus entier succès. Nous espérons que sous peu le dévouement des ligueuses, béni et encouragé par la Sainte Eglise, saura reconquérir à la société chrétienne le terrain que les loges maçonniques lui ont ravi par les armes des modes indécentes.



DEUX HEROINES

Le récit de cet incident m'a ému aux larmes. Il m'était raconté par un témoin. Si le lecteur ne ressent pas la même émotion c'est que dans ma transcription du récit j'aurai perdu cette simplicité transparente qui sied mieux que tous les ornements à la vérité quand elle est si belle par elle-même et que ce témoin avait su y mettre.

Les Carmélites ont quitté récemment leur couvent de Saint-Boniface pour les Trois-Rivières. La règle de la communauté est extrêmement austère et le mouvement des moniales est minutieusement prévu dans les plus intimes détails par indults.

Elles étaient autorisées à faire étape à leur maison de Montréal et conséquemment à se rendre de la gare au Carmel en voiture automobile.

L'une des voyageuses était au Carmel depuis 21 ans et sa

soeur l'avait précédée chez les religieuses du Bon-Pasteur également cloîtrées si le cloître y est moins rigoureux. Leurs parents peuvent voir les religieuses du Bon-Pasteur à travers une grille; on ne voit pas les Carmélites, interceptées par un épais voile violet, même au parloir. On les entend.

L'amour fraternel est ingénieux. C'était le frère de ces deux religieuses qui devait conduire la Carmélite à la maison de Montréal. Il eut l'idée de la faire passer, à son insu, par le couvent de Laval-des-Rapides. L'automobile a bien des méfaits à son compte; mais en simplifiant merveilleusement les déplacements il accomplit parfois des prodiges.

Un coup de téléphone, toujours à l'insu de la Carmélite, et la maison du Bon-Pasteur était prévenue que la pieuse pèlerine s'arrêterait en route pour saluer sa soeur.

Celle-ci n'avait pas le droit de descendre avant d'atteindre le Carmel; la religieuse du Bon-Pasteur n'avait pas le droit de quitter sa maison. On trouva, cependant, un moyen terme. La voiture est collée à la chaîne du trottoir. On ouvre les grilles de l'entrée de la cour. La religieuse du Bon-Pasteur apparaît entourée des enfants, qui agitent des drapeaux du Pape pour honorer les Carmélites, et de toutes ses soeurs en religion.

Après vingt ans de séparation, les deux soeurs, à dix pieds de distance, se boivent des yeux, s'efforcent d'imprimer dans leur coeur et dans leur mémoire leur physionomie réciproque. Elles ne se reverront jamais sur la terre.

— Descendez, ma soeur, dit la religieuse du Bon-Pasteur, qui n'est pas au courant de toutes les rigueurs de la règle de l'ordre carmélitain.

— Je ne le puis, ma soeur, faisons le sacrifice de ne pas nous embrasser.

Le père, vénérable vieillard de 81 ans, assiste à la scène. C'est la première fois depuis l'entrée de sa fille au Bon-Pasteur qu'il la contemple hors du cloître; il s'élance pour l'étreindre. Mais elle l'arrête d'un geste d'autorité:

— Mon père, je n'en ai pas le droit...

Le vieillard retraite, tremblant d'émotion contenue; mais qu'est-ce que ce sacrifice près de ceux qu'il a déjà faits à Dieu, puisqu'il a enseveli deux de ses filles dans le cloître et que c'est par une exceptionnelle faveur providentielle qu'il peut les revoir ensemble toutes deux, l'une sans grille, l'autre sans grille et sans voile?

La scène dura cinq minutes, à peine. De très rares laïques, occupants des deux voitures qui transportaient les Carmélites en furent les témoins. Ils la virent à peine, car des larmes si abondantes brouillaient leur vue comme pour rétablir le voile carmélite.

— Parfois, me disait celui de qui je tiens cette anecdote, les gens du monde, même pieux ou bien pensants, ne comprennent pas le cloître, n'approuvent pas cette vie sacrifiée qui détache les fibres du cœur de toutes les attaches humaines et le fait saigner chaque jour et à chaque instant. Les témoins de cette scène, riche d'héroïsme comme une page de martyrologe, ont compris. Sensualités, lâchetés, compromissions avec le devoir sont compensées ici. Ces femmes sublimes soutiennent le poids écrasant de la justice divine prêt à s'abattre. Elles relèvent ainsi l'humanité, la lavent de l'opprobre que lui inflige la vie moderne. En crucifiant leurs instincts, leurs affections, même les plus légitimes et les plus nobles, elles proclament la royauté de l'esprit sur la chair, son triomphe sur le matérialisme, partout ailleurs, vainqueur.

“Le Devoir.”

NEMO.



DING ! DANG ! DONG !

— Le 6 juillet la S. Congrégation de la Propagande a créé six nouveaux territoires de mission en Chine : ce qui porte à 94 le total des territoires de mission en ce pays. 31 nouveaux territoires ont été créés depuis l'avènement de S. S. Pie XI. Une nouvelle préfecture apostolique, du nom de Szepingkai, a été formée et confiée aux prêtres de la Société des Missions Etrangères de la province de Québec. Il y a présentement en Chine 8 évêques chinois et 1347 prêtres indigènes.

— Les 7 et 8 septembre de grandes fêtes ont marqué le cinquantenaire de l'arrivée des RR. PP. Rédemptoristes à Sainte-Anne de Beaupré.

— La province Oblate polono-allemande de Régina vient d'ouvrir un noviciat à Saint-Charles avec dix novices. Le directeur du noviciat est le R. P. Philippe Funke, O. M. I.

— Le Saint-Siège a décidé de procéder à l'élaboration du Code de droit canon pour l'Eglise orientale, à l'exemple de ce qui a déjà été fait pour l'Eglise latine. Il a nommé une Commission chargée des travaux d'élaboration du nouveau Code.

— Le petit sacrifice de tous les instants, l'obscur petit sacrifice des petites joies et des petites aises de ce monde, est le plus grand de tous les sacrifices lorsqu'il est soutenu et renouvelé avec plein consentement du cœur. — Louïs Veuillot.

— M. l'abbé Martin Kessler, ancien curé de Dunrea, succède à feu M. l'abbé Alexandre d'Eschambault, à Grande Clai-rière.

— La paroisse de Saint-Boniface a fait son pèlerinage annuel à Sainte-Anne des Chênes le 20 août.

— Au cours de l'été, les journaux ont signalé le retour dans la civilisation de la Rde Soeur Bourcier, des Soeurs Grises de Montréal, après un séjour de 45 ans dans le Mackenzie.

— Les Révérendes Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, au nombre de cinq, ont fondé un couvent à Mariapolis. Elles ont pris la direction de l'école du village.

— Les Chanoinesses des Cinq Plaies du Manitoba, au nombre de six, ont remplacé les Petites Missionnaires de Saint-Joseph, d'Otterburne, qui se dévouaient depuis deux ans au soin du scolasticat des Oblats à Lebret. Les Chanoinesses ont quitté Saint-Claude.

— Le R. P. Bonaventure Péloquin, O. F. M., ancien missionnaire en Chine, y est retourné le mois dernier pour y établir une oeuvre nouvelle: la formation religieuse de catéchistes indigènes. Cette fondation a reçu la bénédiction du Saint-Père.

— Le R. P. Joseph Dubeau, O. M. I., du Vicariat apostolique du Keewatin, qui a fait un voyage de recrues de vocations missionnaires dans la province de Québec, a ramené huit postulants convers qui se destinent aux missions des Oblats. Il a l'espoir d'avoir encore une douzaine d'autres postulants. Il a prêché dans 35 paroisses.

— Les Soeurs Grises de l'Immaculée Conception, de Pembroke, Ont., ont accepté une fondation en Chine à la demande des missionnaires envoyés par le Séminaire des Missions Étrangères de Scarboro Bluffs, Ont. Trois partiront cet automne et d'autres iront les rejoindre l'an prochain.



R. I. P.

— Mgr P.-J.-A. Lefebvre, ancien vicaire général et ancien supérieur du séminaire de Sherbrooke, décédé subitement à Sherbrooke.

— Rde Soeur Alma Laurin, des Soeurs Grises de Montréal, — soeur de M. l'abbé Alphonse Laurin, curé de Saint-Adolphe, — décédée à Saint-Boniface.

— Dame Vve Gédéon Cinq-Mars, née Eulalie Caouette, décédée à Saint-Boniface. Elle fut pendant les quinze dernières années la compagne de la Soeur tourière du Carmel.

— Dame Vve Dr J.-H.-O. Lambert, mère de M. l'abbé Alexandre Lambert, décédée à Saint-Boniface.

— M. Napoléon Lévêque, père de M. l'abbé Emilien Lévêque, vicaire à la cathédrale, décédé en Colombie Britannique et inhumé à Saint-Boniface.